

LE PREMIER CHÂTEAU DE COUCY (X^e - XII^e SIÈCLE)

Didier QUENEHEN *

L'origine du château de Coucy remonte au début du X^e siècle (LEJEUNE 1854, p. 506). Pour la plupart des sites de cette période, les sources sont rares, voire inexistantes. Les chartes ne nous informent pas, ou rarement, sur le site lui-même; seules les chroniques apportent parfois quelques informations sur la morphologie d'un site castral.

Pour Coucy, nous disposons principalement de trois chroniques qui nous fournissent des informations sur sa fondation, sa position topographique et la forme générale de la fortification; ce qui est assez exceptionnel. Ce sont respectivement :
– *L'Histoire de l'Église de Reims*, de Flodoard, rédigée probablement dans les années 960 (il meurt en 966). Il est chanoine à Reims, proche des archevêques Hervé et Artauld donc bien informé. Son quatrième livre correspond à son époque, dans laquelle il joue lui-même un rôle.

– *La Vie de Louis VI*, rédigée par Suger, abbé de Saint-Denis, au début des années 1140. Très proche du roi, cet auteur est très bien renseigné, notamment pour l'attaque du château de Coucy par l'armée royale.

– *L'Autobiographie* de Guibert de Nogent, datée du premier quart du XII^e siècle (vers 1115) nous apporte le seul témoignage d'un voisin du château.

De ces trois sources, seules les deux premières semblent fiables. En effet, malgré la qualité générale de son ouvrage, Guibert, faisant la part belle à la légende, reste très discuté quant à l'origine du château de Coucy.

De nos jours, une seule étude importante porte sur Coucy, la thèse de Dominique Barthélémy, mais elle ne s'attarde pas sur ce premier château.

En l'état actuel de nos connaissances, pour mieux comprendre les origines et l'évolution, aux X^e et XII^e siècles, du château de Coucy, une étude comparative est donc nécessaire.

Trois faits nous intéresseront ici : la fondation du château, sa position topographique et son type de fortification, l'évolution probable du site au cours de ses premiers siècles d'existence.

* Professeur d'Histoire et de géographie
Laboratoire d'Archéologie de l'Université d'Amiens
Campus, Chemin du Thil
F - 80000 AMIENS
didier.quenehen@club-internet.fr

LA FONDATION DU CHÂTEAU

Le X^e siècle est celui des tentatives de formation de grandes principautés territoriales. Plusieurs lignages cherchent à se tailler des principautés territoriales dans cette région de marche entre Laon, Soissons et Reims. Le lignage qui nous intéresse ici est celui des Herbertiens, à l'origine des premiers comtes de Champagne (dont Herbert II, de 900 à 945). Ils sont comtes d'Omois (Château-Thierry), de Soissons et de Vermandois; en cherchant à progresser vers l'est, ils se heurtent aux rois carolingiens et aux archevêques de Reims. Ils connaissent quelques succès dans la région notamment lorsque Hugues, fils de Herbert II, monte sur le siège archiépiscopal de Reims à l'âge de 5 ans en 925.

Dans le même temps, fin IX^e - début X^e siècle, c'est le commencement de la lutte entre Robertiens et Carolingiens, avec notamment les règnes de Robert I^{er} et Charles le Simple, morts respectivement en 923 et 929. Toutes ces luttes se concentrent pour une bonne part autour de Laon et pour le contrôle du siège archiépiscopal de Reims.

Conséquence de ces guerres, Flodoard signale avant 966 une trentaine de châteaux dans une vaste région autour de Laon et Reims; actuellement, nous en connaissons une quarantaine d'importants avant l'an mil (BUR 1977, p. 145), sans compter les villes et abbayes fortifiées (fig. 1).

Le château de Coucy est l'une de ces forteresses, à la limite des diocèses de Laon et Soissons. L'archevêque Hervé, qui administre les biens de l'évêché et ceux de l'abbaye de Saint-Rémi de Reims, réorganise la défense de ses possessions : il répare les fortifications de Mouzon (Ardennes), élève une

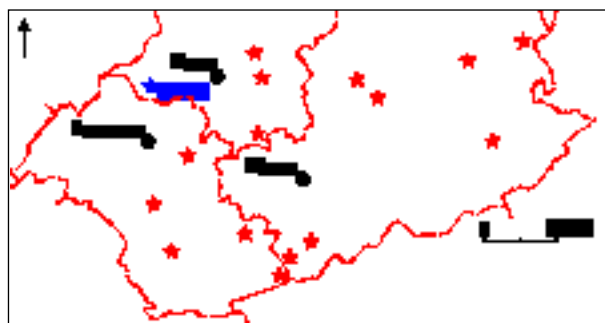


Fig. 1 - Les châteaux attestés au X^e siècle dans les diocèses de Laon, Reims et Soissons (d'après M. BUR, *La formation du comté de Champagne - v. 950 - v. 1150 -*, Nancy, 1977, p. 148).

autre à Épernay (Marne) et établit un château près de Coucy-la-Ville (Aisne), donc très vraisemblablement sur la hauteur dès l'origine - *apud Codiciacum* (LEJEUNE 1854, p. 506 ; BARTHELEMY 1984, p. 48) « dans une forte situation... et une forte garnison » sur les terres de l'abbaye vers 919.

QU'EN EST-IL DE CE PREMIER CHÂTEAU?

La vie de saint Rémi écrite vers 880 par Hincmar, archevêque de Reims, nous apprend que Leuilly (Aisne) et Coucy-la-Ville font partie d'un fisc royal donné par Clovis à l'abbaye Saint-Rémi de Reims (Marne). À partir de différentes sources (toponymie, actes, chroniques, archéologie...) nous pouvons essayer de reconstituer l'habitat autour de Coucy avant la fondation du château (fig. 2). Nous constatons un plateau nord peu occupé et un habitat qui se répartit au pied des plateaux, dans la vallée de l'Ailette. Les paroisses de Coucy (diocèse de Laon) et Leuilly (diocèse de Soissons) seront démembrées par la suite. Pour Coucy-la-Ville, son démembrement verra la naissance des paroisses de Folembroy et Coucy-le-Château. Le château sera donc l'élément permettant la fixation d'un habitat plus dense lors des deux siècles suivants (fig. 3).

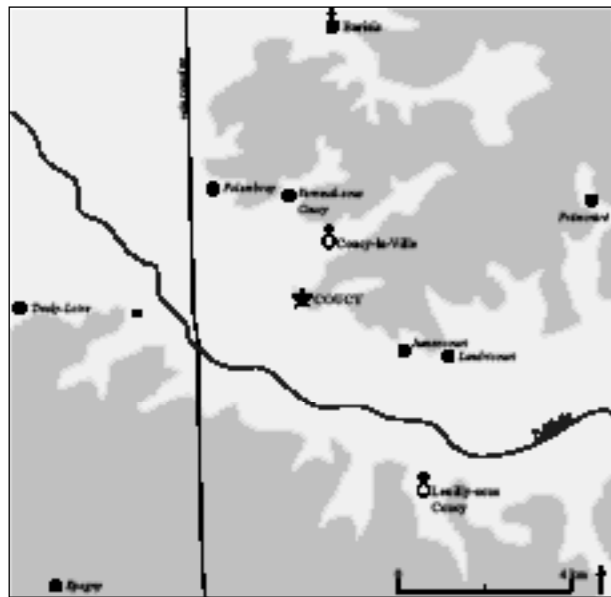


Fig. 2 - L'occupation du territoire dans la vallée de l'Ailette lors de la fondation du château (pour fig. 2 et 3 : rond noir, habitat avant le château ; carré noir, habitat après le château).

Dominique Barthélémy donne (à partir de Flodoard) un château bipartite : d'une part l'*oppidum* ou *castrum* qui désigne en 958 la ville prise par « irruption clandestine » et, d'autre, part l'*arx* (forteresse) ou *turris* qui résiste. Le terme de ville peut paraître excessif, il est sans doute préférable de parler de basse-cour.

À ce stade, puisqu'il ne reste aucune trace visible du premier château de Coucy, si ce n'est, peut-être, la topographie générale du site, nous devons

utiliser des éléments de comparaison pour approcher la réalité du X^e siècle. Le meilleur exemple comparable semble être le château de "Montfélix", dans la Marne (RENOUX 2004, p. 259-270).

Comme Coucy, "Montfélix" est à la frontière de deux diocèses (Reims et Soissons), dans le comté d'Omois. C'est donc un site chronologiquement et géographiquement proche de Coucy, dont l'érection est due au même contexte d'affrontements. "Montfélix" est élevé par Herbert et Robert, fils de Herbert II en 952, sur une hauteur semblable à celle de Coucy. Des fouilles y ont été menées de 1983 à 1995. Elles permettent de reconstituer les grandes étapes de cette fortification du X^e au XIII^e siècle.

Au X^e siècle, les fouilles ont établi l'existence d'un point fortifié entouré d'un fossé qui a l'allure d'une motte à l'extrémité du plateau (fig. 4). Une basse-cour dont la limite reste indéterminée existait sur le plateau. Cette motte est peu élevée côté plateau. C'est un habitat guerrier qui a été dégagé sur la plate-forme de la motte alors que la basse-cour semble peu densément occupée (RENOUX 2004, p. 259-270). On a donc ici l'*oppidum* et la *turris* signalés par Dominique Barthélémy pour Coucy en 958 comme nous l'avons vu plus haut.



Fig. 3 - L'occupation du territoire dans la vallée de l'Ailette au XII^e siècle.

Dès l'origine, l'existence de ces deux forteresses est agitée : "Montfélix" est pris en 954 puis restitué à ses légitimes possesseurs. Coucy change plusieurs fois de maître au X^e siècle : en 930, Herbert II prend Vitry-en-Perthois (Marne) grâce à la trahison du châtelain auquel il remet en récompense le château de Coucy ; l'archevêque de Reims dispute ensuite Coucy avec Thibaud le Tricheur qui s'y maintient de 950 à 958, date à laquelle il en est chassé avant d'y revenir. En 965, une sorte de compromis est trouvée, Coucy est restitué à l'abbaye de Saint-Remi qui en investit immédiatement le fils de Thibaud.

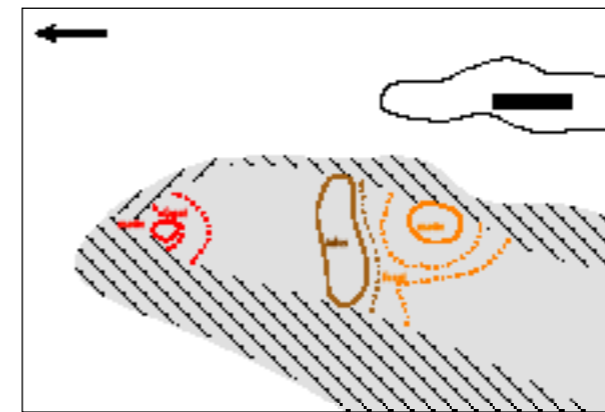


Fig. 4 - Plan de l'évolution du château de "Montfélix". En rouge : structures des X^e et XI^e siècles ; en bistre : seconde moitié du XI^e - XII^e siècle ; en jaune ; XII^e et XIII^e siècles (plan établi à partir de la photo aérienne).

LA POSITION DU CHÂTEAU ET LA FORME DE LA FORTIFICATION

On sait par Flodoard qu'il est dans une position forte. Guibert nous indique, deux siècles plus tard, qu'il est en hauteur par rapport à son abbaye de Nogent (LABANDE 1981, p. 217). Enfin, lorsque Suger, contemporain de Guibert, décrit l'attaque de Coucy par l'armée royale en 1130, il parle d'une position « inabordable et inaccessible » et de

lieux « abrupts et obstrués de bois » près du château (WAQUET 1964, p. 251). À la suite de sa victoire, Louis VI fait détruire les palissades du château qui était donc, du moins en partie, en bois.

On peut en conclure que le site fortifié est, dès l'origine, situé sur la hauteur. Cela n'est pas surprenant et correspond aux fortifications d'éperon de l'époque carolingienne, même si celles-ci avaient surtout une fonction de refuge et n'étaient pas, en général, occupées en permanence, à l'opposé de ce qui paraît être le cas pour Coucy.

Il faut revenir à "Montfélix" pour comprendre l'évolution possible de la fortification de Coucy du X^e au XII^e siècle.

À partir de la seconde moitié du XI^e siècle et au XII^e siècle, le château de "Montfélix" est réorganisé en profondeur avec un déplacement du centre autour du talus et de la basse-cour ainsi que sur le plateau (fig. 4). Cela peut s'expliquer par une période de troubles successoraux en Champagne de 1047 à 1065 puis la division de la principauté, en 1089, entre Eudes à qui revient Épernay (Marne) toute proche et Étienne-Henri qui conserve "Montfélix". Parallèlement, la vallée au pied du château connaît un important développement



Fig. 5 - Évolution possible du site castral de Coucy.

économique au XII^e siècle. Dernière étape, au XII^e - XIII^e siècle, la motte méridionale est élevée alors que cette châtelainie est en plein essor et que commence l'aménagement des terres du plateau.

La présence religieuse se traduit par une église paroissiale attestée dès 1032 (Saint-Martin) et une collégiale transformée en prieuré en 1135. Progressivement, au cours du XIII^e siècle, le site est définitivement abandonné.

Quelles interprétations peut-on en tirer pour Coucy? Dès l'origine, Coucy semble être un château composé d'un réduit défensif (*turris*) et d'une basse-cour (*oppidum*). Ici aussi, les troubles persistent aux XI^e et XII^e siècles (en 1114, Guillaume, comte de Nevers est capturé par Thibaud IV, comte de Champagne lors de son retour de l'expédition de Coucy contre Thomas de Marle (LUCHAIRE 1890, p. 101), inutile de rappeler l'expédition de 1130 et la défaite définitive du même Thomas de Marle. On se retrouve donc, comme à "Montfélix", dans un contexte d'occupation permanente du site et d'une fonction guerrière ininterrompue.

L'encadrement religieux se fait, lui aussi, progressivement : fondation (à quelle date?) de la paroisse de Coucy; fondation de l'abbaye Notre-Dame de Nogent, au pied du promontoire, en 1059. On ne peut exclure l'existence d'une chapelle castrale dès cette époque. De même, comme nous l'avons vu plus haut, l'habitat se développe aux XI^e et XII^e siècles tout autour de Coucy, signe d'un incontestable essor économique (fig. 3).

Cet ensemble de faits ne peut qu'avoir des conséquences sur la fortification elle-même. On peut donc supposer un développement du site castral.

En reprenant le « modèle » de "Montfélix" et les grands ensembles actuels du site, une première interprétation est possible. Premier état de la fortification avec la *turris* et l'*oppidum* (fig. 5). Comme à "Montfélix", cette première forme de la fortification se situerait à l'extrémité du promontoire. Bien entendu, il est actuellement impossible d'être plus précis sur la forme et les limites de cet état. On peut suggérer la limite extérieure à l'emplacement de l'actuel fossé entre le château et la basse-cour, ce qui nous donnerait une superficie comparable à celle de "Montfélix" (environ 1,5 ha).

Le deuxième état est impossible à dater par manque de sources et de fouilles archéologiques, mais il ne peut que se situer lors de l'essor local (développement de l'habitat, des structures religieuses...), donc au XI^e - XII^e siècle, en tout état de cause avant la construction du château actuel. Une fois encore, en utilisant les structures visibles de nos jours, nous pouvons fixer la limite de

l'extension sur l'actuel fossé qui sépare la basse-cour de la ville (fig. 5). Mais cela pose, cependant, quelques problèmes : on se retrouve avec un espace fortifié particulièrement vaste pour cette période, donc difficile à accepter. La solution serait, comme à "Montfélix", une mise en valeur du plateau qui jouxte la fortification mais, cette fois, d'une manière différente, avec un début de concentration de l'habitat près du château, à l'origine du noyau urbain.

Ici s'arrête la comparaison possible avec "Montfélix". À la fin du XII^e siècle, un site, "Montfélix", est condamné à disparaître du fait de sa proximité avec Épernay; Coucy, quant à elle, est une fortification en devenir.

L'ÉVOLUTION DU SITE

Le problème fondamental pour comprendre l'évolution d'un site castral, et particulièrement pour Coucy, est la compréhension de la basse-cour. Celle-ci regroupe toutes les fonctions nécessaires à la vie d'un site castral, en dehors des fonctions purement militaires liées à la défense qui sont essentiellement concentrées sur un petit espace (motte ou donjon). On a donc un espace variable, dans le temps comme dans l'espace, en fonction de son utilisation. Il est indispensable de comprendre l'utilisation faite de cette basse-cour.

On peut facilement admettre que, dans un premier temps, au X^e siècle, celle-ci ne servait qu'à assurer la vie quotidienne de la garnison. Mais avec le développement économique constaté et l'installation d'une seigneurie châtelaine puissante dont le siège est à Coucy même, cette basse-cour a obligatoirement vu ses fonctions se développer d'une manière importante.

LA BASSE-COUR ET LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

Contrairement à d'autres châteaux, Coucy n'a pas enfermé dans ses murs un établissement régulier, du fait probablement de la fondation de l'abbaye Notre-Dame toute proche.

Les possibilités sont multiples pour les relations entre château et église paroissiale. Ici, nous pouvons en retenir deux :

- une chapelle paroissiale est érigée en église paroissiale, ce qui entraînera la fondation, au plus tôt lors de ce changement, d'une nouvelle chapelle castrale attestée plus tard ;
- L'église paroissiale est fondée hors les murs de la fortification et serait alors directement liée à la fondation du noyau urbain, peut-être dans un premier temps dans la basse-cour actuelle.

LA BASSE-COUR ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT

Une fois de plus, pour comprendre l'évolution du site, il faut comparer avec d'autres lieux. Ici, se sera Binche, en Belgique (MIGNOT, DEHON & HENROTAY 2004, p. 229-241), avec une topographie semblable : un éperon dont le château occupe la pointe. Il va connaître une croissance régulière jusqu'à la création d'une enceinte urbaine. En revanche, le premier état des fortifications date du début du XII^e siècle. On a donc là une suite de ce que nous connaissons de "Montfélix" avant son abandon.

Le château et la ville sont édifiés à peu près en même temps. Il y a, dans un premier temps, un bourg castral avant la fondation de la ville. La chapelle castrale, dans la basse-cour, devient église paroissiale à la fin du XII^e siècle (fig. 6).

La basse-cour primitive s'étend autour d'un « grand marché » attesté en 1265. On a donc une première basse-cour « pleine » qui entraîne un développement de l'habitat à l'extérieur de l'enceinte castrale et la création d'une première enceinte urbaine. Dans un dernier temps, la ville s'agrandit et est fermée par une enceinte urbaine.

L'évolution de Binche peut expliquer, en partie, celle de Coucy, notamment la taille de l'actuelle basse-cour. En effet, le fossé qui la délimite vers la ville est une barrière naturelle dans le sens où elle se situe là où le plateau est le plus étroit. L'extension du premier château pourrait donc correspondre à l'actuelle basse-cour si cette extension est liée à la fixation d'un premier habitat près du château au XI^e - XII^e siècle. De plus, cela pourrait y expliquer la présence d'un édifice religieux.

Dans un dernier temps, avant 1197 (charte de commune), la ville actuelle se développe en dehors des murs du château.

Peu de sites castraux médiévaux présentent une histoire sur une aussi longue durée que Coucy. C'est une fortification qui évolue constamment durant sept siècles. Les trois premiers restent très mal connus, comme d'ailleurs Mouzon (Ardenne) et Épernay (Marne), élevés à la même époque, par le même personnage.

L'intérêt de la recherche devient alors multiple : l'évolution d'un château durant tout le Moyen Âge, la modification du réseau paroissial, le développement d'un noyau urbain, la fixation du peuplement dans la vallée de l'Ailette et ses environs.



Fig. 6 - Plan de l'évolution topographique du site de Binche (Belgique).

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHELEMY Dominique (1984) - *Les deux âges de la seigneurie banale. Pouvoir et société dans la terre des sires de Coucy (milieu XI^e - milieu XIII^e siècle)*, Paris, 622 p.
- BUR Michel (1977) - *La formation du comté de Champagne (v. 950 - v. 1150)*, Nancy, 573 p.
- LABANDE Edmond-René (1981) - *Guibert de Nogent. Autobiographie*, Paris, 496 p.
- LEJEUNE M. (1854) - *Histoire de l'Église de Reims par Flodoard*, Reims, t. 2, 639 p.
- LUCHAIRE Achille (1890) - *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne (1081-1137)*, Paris, 395 p.
- MIGNOT Philippe, DEHON Didier & HENROTAY Denis (2004) - « La basse-cour du château médiéval en Wallonie. État de la question archéologique », dans *Château-Gaillard*, 21, Caen, p. 229-241.
- RENOUX Annie (2004) - « Les mutations morphologiques et fonctionnelles de la basse-cour du château des comtes de Champagne à Montfélix (X^e - XIII^e siècle) », dans *Château-Gaillard*, 21, Caen, p. 259-270.
- WAQUET Henri (1964) - *Suger. Vie de Louis VI le Gros*, Paris, 332 p.